

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Rames Sousou par Total Suisse SA pour la pose d'une citerne à gaz enterrée (modification d'implantation du projet paru au BO du 19.07.2013) sur la parcelle no 3494, folio no 146, zone Touristique moyenne densité T3, lieu-dit Les Esserts à Verbier, coord. 2584450/1105840

M. Christian et Mme Laurette May par le bureau d'architecture Lorianne Maret pour la création d'ouvertures et l'agrandissement d'un balcon sur la parcelle n° 10245, folio n° 100, zone V1, lieu-dit Prarreyer d'en Haut à Prarreyer, coord. 2583733/1101561

M. Christian Eidem par le bureau d'architecture Stéphane Obrist pour la transformation d'un chalet avec création de forages et agrandissement en sous-sol sur la parcelle n° 181, folio n° 1, zone T3, lieu-dit Marais Verts à Verbier, coord. 2583710/1105235 (Projet en dérogation à l'art. 97 RCCZ)

PPE de l'immeuble « Square Poste » par Sofim SA pour l'agrandissement d'une ouverture en façade Ouest sur la parcelle n° 112, folio n° 1, zone T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583600/1105000

Le Consortage de l'Alpage de Mille & Six-Blanc pour la reconstruction de l'ître de Servay sur la parcelle n° 6016, folio n° 2 (115), hors zone à bâtir, lieu-dit Grenier de Servay à Bruson, coord. 2584850/1097865 (Projet selon art. 24 LAT)

La Commune de Bagnes par le bureau d'architecture Martin & Michellod SA pour la construction d'une halle de bus sur la parcelle n° 1223, folio n° 152, zone de constructions et d'installations publiques B, lieu-dit Périn à Verbier, coord. 2582885/1105385

M. Stéphane Vaudan pour la création d'une toiture sur containers sur la parcelle n° 13202, folio n° 27, zone artisanale A2, lieu-dit Pierramala, Le Châble, coord. 2582445/1102544

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale

de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.